

Les Dauphins Dacquois



Boîte postale : Espace de la vie associative et Citoyenne

9, Rue de Borda

40100 DAX

Association n° 0401104968 créée le 13 avril 1999, affiliation FFESSM : 02400241



Activités :

- Baptêmes, Formations N1, N2, N3, N4 et préparation initiateur.
- Sorties en Mer organisées toute l'année.
-

Entraînement :

- Centre aquatique AQUAE le mardi de 19h30 à 21h30 (hors vacances scolaires)

Cotisations :

- Adultes : 115 €
- Jeunes (de 16 ans à 18 ans) : 95 €
- Enfant (moins de 16 ans) : 85 €

Le prix de la cotisation comprend la licence à la FFESSM ainsi que la formation aux différents niveaux de plongée.

Nous rappelons que pour le niveau 1, il faut 4 plongées en mer validées package de 90€ incluant 4 plongées mer, la carte cmas N1 et le carnet de plongées).

Tarif plongée mer : 15€ sans emprunt de stab ou détendeur – 20€ avec emprunt de stab et/ou détendeur – bouteilles de plongée fournies – petit matériel, combinaison et plombs non fournis.

Pour les enfants de moins de 14 ans il est conseillé de faire une visite médicale chez un médecin fédéral, et un ORL pour la 1ère inscription- pour connaître ces médecins, contactez-nous.

Tout certificat médical devra être fait sur un imprimé officiel (voir site du club ou page suivante).

Il est possible de prendre une assurance complémentaire.

La cotisation du club permet l'accès aux activités du club (piscine, plongées mer, formation, ...) jusqu'à fin septembre uniquement, au-delà, il faudra renouveler son inscription, avec un nouveau certificat médical.

Vous avez la possibilité de tout payer par **virement bancaire** en indiquant nom et motif dans le libellé RIB fourni à la fin du dossier

Renseignement : David : 06-09-01-44-33

Email : dauphins.dacquois@free.fr

Site Internet : <http://dauphinsdacquois.fr>

Sur ce site internet, vous trouverez toutes les informations du club

(dates de plongées, inscriptions aux plongées, ...)

Les Dauphins Dacquois



Boîte postale : Espace de la vie associative et Citoyenne

9, Rue de Borda

40100 DAX

Association n° 0401104968 créée le 13 avril 1999, affiliation FFESSM : 02400241



Inscription saison 2024-2025

Dossiers complets uniquement

1. Fiche d'inscription (Pour les mineurs, fournir une autorisation parentale – voir page suivante)

Prénom : Nom :

Adresse :

CP : Ville : Portable :

Profession :

Courriel :

Né(e) le : A : CP :

Personne à prévenir en cas d'accident : tel :

Niveau actuel : plongée apnée

Formation souhaitée pour la saison (cocher la ou les cases de votre choix)

Plongée : exploration ☐ N1 ☐ N2 ☐ N3 ☐ N4 ☐ Initiateur ☐ Nitrox ☐ TIV ☐ RIFAP

Apnée ☐

Toutes les
rubriques sont à
remplir
obligatoirement !

Je souhaite m'impliquer dans la vie du club et participer à :

☐ Matériel / Gonflage ☐ Organisation de sorties ☐ Animations (soirées, baptêmes)

☐ Ne sais pas mais est volontaire ☐ Autres :

2. Certificat médical (voir page suivante)

Obligatoirement rédigé sur le formulaire fédéral et postérieur au 1^{er} août 2020. Fournir une copie et conserver l'original.

3. Règlement de la cotisation, licence et assurance complémentaire facultative

La FFESSM propose une assurance complémentaire individuelle facultative. Si vous ne souhaitez pas y souscrire, nous vous invitons à demander une attestation à votre assureur pour la pratique de la plongée sous-marine avec scaphandre

Cotisation

Adulte (18 ans et +)	Etudiant (16 à 18 ans)	Jeune (12 à 16 ans)	Courtoisie (1)
115 € ☐	95€ ☐	85€ ☐	50 € ☐

Assurance (2)

A prendre par vous-même sur le site
de la FFESSM

(1) Uniquement pour la licence et l'assurance : pas d'accès bassin, pas de formations, pas de sorties

(2) L'assurance incluse dans la licence est du type responsabilité civile. L'assurance complémentaire concerne l'assurance individuelle et les garanties d'assistance. Les catégories correspondent aux montants des indemnités (capital en cas de décès, en cas d'invalidité, frais de recherche en mer, ...). Renseignez-vous auprès de votre assureur pour savoir s'il prend en charge ce type de garanties.

L'enregistrement de votre adresse e-mail et son utilisation nécessitent votre accord. Dans le cadre de ses activités, le club est amené à diffuser des photographies sur son site internet et sa page Facebook. Vous pouvez vous opposer à la diffusion de votre image : ☐ Je n'autorise pas la diffusion de mon image.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du club ainsi que du code du sport relatif à la pratique de la plongée sous-marine et de la note d'information sur les assurances (documents à disposition sur simple demande et consultables sur le site) et m'engage à les respecter.

Fait à le

Signature (obligatoire) :

Rappel : aucune licence ne sera délivrée sans un certificat médical.

Ce certificat sera valable 1 an et devra couvrir la saison complète de plongée.